

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.04.2019

Numéro de version 16

Révision: 02.04.2019

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### • 1.1 Identificateur de produit

• Nom du produit: **SOLOCAR Pâte de Montage Échappement 140 g**

• Code du produit: 147.104

### • 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

• Secteur d'utilisation SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

• Catégorie du produit PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité

• Catégorie de processus PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main

• Emploi de la substance / de la préparation

### • 1.3 Renseignements concernant

• Producteur/fournisseur:

#### *Producteur/Fournisseur :*

*SOLOPLAST-VOSSCHEMIE*

*Z. I. Le Fontanil*

*Tél. : 04 76 75 42 38*

*Rue du Pré Didier*

*Fax : 04 76 56 14 49*

*38522 SAINT-EGREVE Cedex E-Mail : info@soloplast.fr*

#### *Numéro d'appel d'urgence :*

*INRS/ORFILA : Tél : 01 45 42 59 59*

*http://www.centres-antipoison.net*

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### • 2.1 Classification de la substance ou du mélange

• Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Intervention:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

### • 2.2 Éléments d'étiquetage

• Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

• Pictogrammes de danger

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.



GHS07

• Mention d'avertissement

Attention

• Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Néant.

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 02.04.2019

Numéro de version 16

Révision: 02.04.2019

<b>Nom du produit: SOLOCAR Pâte de Montage Échappement 140 g</b>		
● Mentions de danger	H315	Provoque une irritation cutanée.
● Conseils de prudence	H319 P101	Provoque une sévère irritation des yeux. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
● 2.3 Autres dangers	P102 P103 P280 P302+P352 P305+P351+P338 P332+P313 P337+P313	Tenir hors de portée des enfants. Lire l'étiquette avant utilisation. Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
● Résultats des évaluations PBT et vPvB	Il est démontré que le produit ne contient pas de composés halogènes à liaison organique (AOX), de nitrates, de composés de métaux lourds ou de formaldéhydes.	
● PBT:	Non applicable.	
● vPvB:	Non applicable.	
<b>RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants</b>		
● 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges		
● Description:	Mélanges des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.	
● Composants dangereux:		
CAS: 1344-09-8 EINECS: 215-687-4 Reg.nr.: 01-2119448725-31	acide silicique, sel de sodium H315; Eye Irrit. 2, H319	0 Skin Irrit. 2, 12,5-25%
● Indications complémentaires:	Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16	
<b>RUBRIQUE 4: Premiers secours</b>		
● 4.1 Description des premiers secours		
● Remarques générales:	Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.	
● Après contact avec la peau:	Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.	
● Après contact avec les yeux:	Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.	
● Après ingestion:	Rincer la bouche et boire ensuite abondamment. Si les troubles persistent, consulter un médecin.	
● 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Pas d'autres informations importantes disponibles.	
● 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires		
Pas d'autres informations importantes disponibles.		
<b>RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie</b>		
● 5.1 Moyens d'extinction		
● Moyens d'extinction:	Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.	
● 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange		
Pas d'autres informations importantes disponibles.		

<b>Nom du produit: SOLOCAR Pâte de Montage Échappement 140 g</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>5.3 Conseils aux pompiers</b></li> <li>• Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.</li> <li>• Autres indications Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.</li> </ul>		
<b>RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence</b> Pas nécessaire.</li> <li>• <b>6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:</b> Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.</li> <li>• <b>6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:</b> Recueillir par moyen mécanique.</li> <li>• <b>6.4 Référence à d'autres rubriques</b> Aucune substance dangereuse n'est dégagée. Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.</li> </ul>		
<b>RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger</b> Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.</li> <li>• Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.</li> <li>• <b>7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités</b></li> <li>• Stockage:</li> <li>• Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.</li> <li>• Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.</li> <li>• Autres indications sur les conditions de stockage: Protéger contre le gel.</li> <li>• Classe de stockage: 12</li> <li>• <b>7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)</b> Pas d'autres informations importantes disponibles.</li> </ul>		
<b>RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.</li> <li>• <b>8.1 Paramètres de contrôle</b></li> <li>• Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail: Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.</li> <li>• DNEL</li> </ul>		
<b>1344-09-8 acide silicique, sel de sodium</b>		
Oral	DNEL (Langzeit-wiederholt)	0,8 mg/kg bw/day (BEV)
Dermique	DNEL ( Langzeit-wiederholt)	1,59 mg/kg bw/day (ARB)
		0,8 mg/kg bw/day (BEV)
Inhalatoire	DNEL (Langzeit-wiederholt)	5,61 mg/m <sup>3</sup> Air (ARB)
		1,38 mg/m <sup>3</sup> Air (BEV)

**Nom du produit: SOLOCAR Pâte de Montage Échappement 140 g**

● PNEC

**1344-09-8 acide silicique, sel de sodium**

PNEC (aqueux)	1 mg/l (MW)
	7,5 mg/l (SW)
	7,5 mg/l (WAS)

Remarques supplémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration

● **8.2 Contrôles de l'exposition**

● Equipement de protection individuel:

● Mesures générales de protection

et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.  
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.  
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.  
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.  
Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.  
Protection préventive de la peau avec une crème de protection.  
Nettoyer soigneusement la peau immédiatement après une manipulation du produit.

● **Protection respiratoire:**

N'est pas nécessaire.

■ **Protection des mains:**

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.  
Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.  
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.  
Les directives relatives à l'utilisation du produit référencé sous «gants protecteurs» doivent être conformes aux spécifications CEE-Directive 89/686/EWG et à la Norme EN374 qui en résulte, comme par exemple le type de gant indiqué ci-après.

Lors des essais conformes à la EN374 dans les laboratoires de la société KCL avec des échantillons tests de différents types de gants recommandés, ceux-ci ont évalués les temps pendant lesquels le gant est résistant aux substances chimiques.

Ces recommandations sont valables uniquement pour le produit livré et cité dans la fiche de sécurité et pour la fonction indiquée. En cas de dissolution dans ou lors du mélange avec d'autres substances et en cas de conditions non-conformes à la Norme EN374, il est vivement recommandé de contacter le fournisseur des gants CE-approuvés (par exemple KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet: [www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

Recommande la crème protectrice de la peau suivante pour une protection préventive sans utilisation de gants de protection: STOKODERM (<http://www.stoko.com>)

Recommande la crème protectrice de la peau suivante pour une protection préventive et avec utilisation des gants de protection:  
STOKO EMULSION (<http://www.stoko.com>)

Recommande la crème de protection de la peau suivante pour un suivi purifiant de la peau après manipulation:  
FRAPANTOL (<http://www.stoko.com>)

<b>Nom du produit: SOLOCAR Pâte de Montage Échappement 140 g</b>	
Recommande la crème protectrice suivante pour un suivi soignant de la peau après travail: STOKO VITAN ( <a href="http://www.stoko.com">http://www.stoko.com</a> )	
● Matériau des gants	Caoutchouc nitrile Caoutchouc chloroprène Gants en néoprène
● Temps de pénétration du matériau des gants Valeur pour la perméabilité: taux < 6, 480 min	
● Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:	Caoutchouc nitrile
	Camatril (KCL, Art_No. 730, 731, 732, 733) Dermatril (Art_No. 740, 741, 742) Caoutchouc chloroprène Camapren (KCL, Art_No. 720, 722, 726) Caoutchouc naturel (Latex) Lapren (KCL, Art_No. 706)
● Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:	Caoutchouc nitrile
	Camatril (KCL, Art_No. 730, 731, 732, 733) Dermatril (KCL, Art_No. 740, 741, 742) Caoutchouc chloroprène Camapren (KCL, Art_No. 720, 722, 726)
● Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:	Gants en tissu épais Gants en cuir
● Protection des yeux:	Lunettes de protection
<b>RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques</b>	
<b>● 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles</b>	
● Indications générales.	
● Aspect:	
Forme:	Pâteuse
Couleur:	Beige
● Odeur:	Inodore
● valeur du pH à 20 °C:	10
● Changement d'état	
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 °C
● Point d'éclair	Non applicable.
● Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
● Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
● Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa
● Densité à 20 °C:	1,64 g/cm <sup>3</sup>
● Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Dispersable
● Viscosité:	
Dynamique à 20 °C:	80.000 mPas
Cinématique:	Non déterminé.

<b>Nom du produit: SOLOCAR Pâte de Montage Échappement 140 g</b>	
• Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	0,0 %
Eau:	34,2 %
Teneur en substances solides: 52,8 %	
• <b>9.2 Autres informations</b> Pas d'autres informations importantes disponibles.	
<b>RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité</b>	
• <b>10.1 Réactivité</b> Pas d'autres informations importantes disponibles.	
• <b>10.2 Stabilité chimique</b>	
• Décomposition thermique/ conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.	
• <b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses</b> Réactions aux acides. Réaction exothermique.	
• <b>10.4 Conditions à éviter</b> Pas d'autres informations importantes disponibles.	
• <b>10.5 Matières incompatibles:</b> Pas d'autres informations importantes disponibles.	
• <b>10.6 Produits de décomposition dangereux:</b> Pas de produits de décomposition dangereux connus	
<b>RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques</b>	
• <b>11.1 Informations sur les effets toxicologiques</b>	
• Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
• Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification: <b>1344-09-8 acide silicique, sel de sodium</b>	
Oral	LD50 >2.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50 >5.000 mg/kg (rat)
• Effet primaire d'irritation:	
• Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.	
• Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.	
• Sensibilisation respiratoire ou cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
• Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)	
• Mutagénicité sur les cellules germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
• Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
• Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
• Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
• Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
• Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

<b>Nom du produit: SOLOCAR Pâte de Montage Échappement 140 g</b>	
<b>RUBRIQUE 12: Informations écologiques</b>	
• <b>12.1 Toxicité</b>	
• Toxicité aquatique:	
<b>1344-09-8 acide silicique, sel de sodium</b>	
EC50	>100 mg/l (green alge)
LC50/96h	>100 mg/l (daphnie magna) >100 mg/l (piscis)
• <b>12.2 Persistance et dégradabilité</b> Pas d'autres informations importantes disponibles.	
• <b>12.3 Potentiel de bioaccumulation</b> Pas d'autres informations importantes disponibles.	
• <b>12.4 Mobilité dans le sol</b> Pas d'autres informations importantes disponibles.	
• Autres indications écologiques:	
• Indications générales: Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations. Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant	
• <b>12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB</b>	
• PBT:	Non applicable.
• vPvB:	Non applicable.
• <b>12.6 Autres effets néfastes</b> Pas d'autres informations importantes disponibles.	
<b>RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination</b>	
• <b>13.1 Méthodes de traitement des déchets</b>	
• Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.	
• Catalogue européen des déchets	
16 00 00	DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE
16 01 00	véhicules hors d'usage de différents moyens de transport (y compris machines tous terrains) et déchets provenant du démontage de véhicules hors d'usage et de l'entretien de véhicules (sauf chapitres 13, 14, et sections 16 06 et 16 08)
16 01 99	déchets non spécifiés ailleurs
• Emballages non nettoyés:	
• Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales. Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.	
<b>RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport</b>	
• <b>14.1 Numéro ONU</b>	
• ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
• <b>14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	
• ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
• <b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	
• ADR, ADN, IMDG, IATA	
• Classe	néant
• <b>14.4 Groupe d'emballage</b>	
• ADR, IMDG, IATA	néant

<b>Nom du produit: SOLOCAR Pâte de Montage Échappement 140 g</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>14.5 Dangers pour l'environnement:</b></li> </ul>	
• Polluant marin :	Non
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b></li> </ul>	
	Non applicable.
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC</b></li> </ul>	
	Non applicable.
• "Règlement type" de l'ONU:	néant
<p><b>RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement</b></li> </ul>	
• Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008	Éléments d'étiquetage SGH
• Directive 2012/18/UE	
• Substances dangereuses désignées - ANNEXE I	Aucun des composants n'est compris.
• RÉGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII	Conditions de limitation: 3
• Prescriptions nationales:	
• Indications sur les restrictions de travail:	Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.
• Classe de pollution des eaux:	Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.
• VOC EU	0,0 g/l
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>15.2 Évaluation de la sécurité chimique:</b></li> </ul>	
	Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.
<p><b>RUBRIQUE 16: Autres informations</b></p> <p>Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.</p>	
• Phrases importantes	H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Acronymes et abréviations:</b></li> </ul>	
	RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer ICAO: International Civil Aviation Organisation ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods IATA: International Air Transport Association GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances ELINCS: European List of Notified Chemical Substances CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society) DNEL: Derived No-Effect Level (REACH) PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH) LC50: Lethal concentration, 50 percent LD50: Lethal dose, 50 percent PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée — Catégorie 2 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire — Catégorie 2